

PLANNING DES FORMATIONS 2024 - COLOMIERS

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
SECOURISME												
SST (14h)	08&09/01	05&06/02 22&23/02	11&12/03 28&29/03	16&17/04 29&30/04	30&31/05	18&19/06	01&02/07		23 & 24/09	28 & 29/10	18 & 19/11	11 & 12/12
MAC SST (7h)	19/01	12/02	19/03	04/04 24/04	07/05 24/05	07/06	17/07		16/09	14/10	08/11	02/12

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE												
TFP APS	Du 22/01 au 26/02				Du 21/05 au 25/06					30/09 au 05/11		
MAC APS	15 au 18/01	13 au 16/02	04 au 07/03	08 au 11/04	13 au 16/05	03 au 06/06	09 au 12/07		17 au 20/09	15 au 18/10	12 au 15/11	03 au 06/12
CQP PSGE (106h)												

HABILITATION ELECTRIQUE												
H0vB0									25/09	21/10	18/11	09/12
BS BE Manœuvre									25 & 26/09	21 & 22/10	18 & 19/11	09 & 10/12

Possibilité de prise en charge des formations selon vos statuts, nous contacter pour plus de renseignements.

Tarif nous consulter

Vous avez besoin d'une autre formation? Nous consulter

AGENCE SECURITE CENTRE DE FORMATION

ASCF - 11 Chemin de la Salvétat, ZI en Jacca 31770 COLOMIERS- SIRET 879 413 979 00011- N° TVA Intra : FR59 879413979. APE 8559A - Tél : 05 34 30 06 54
Déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région OCCITANIE n°76311002331. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Habilitation INRS 149799/2021/SST-01 – N° agrément ADEF : 31-21-06-24-01 / 31-21-06-24-02

CNAPS FOR-031-2027-01-14-20220787350 - Art L612-14 du CSI : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics.